

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [caroline-piche-cssmi-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ac0d72571c7257fcdbde31bf>

Date d'obtention : 2025-09-30 14:05:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

une méthode efficace qui donne des étapes claires pour intervenir de façon rapide et professionnelle dans une situation de sexto.

Une façon de réagir plus calme car il y a une ligne directrice pour des cas différents

Une protection pour moi

Que je ne suis pas la policière qui enquête mais bien une intervenante qui prend les témoignages, sécurise la victime et qui met en place le protocole selon les informations reçues

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

De prendre le plus de notes possible afin d'avoir une image plus claire avec tous les témoignages.

D'être calme et en mode écoute et non en mode justice

De faire plus de prévention avec les témoins

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

D'être plus neutre et dans le non jugement malgré mes opinions de la situations.

De ne pas minimiser ou être alarmiste dans mes propos.

De mettre l'intégrité des élèves en priorité et la protection des informations